

**COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE**

Séance plénière du 12/11/2015

Compte rendu

**Présents**

**CLDR (25)** : Cédric Anbergen, Frédéric Baelen, André Bodson, Marie-Françoise Baudson, Jules D'Alvise, Etienne de Dorlodot, Pierre Debilde, Françoise Delstanche, Jean-Claude Dubuisson, Francis Fortemaison, Sophie Goffinet, Anita Lepape, Michèle Mabile, Pierre Monnoyer, Dominique Moroni, Martine Neles, Paulette Pierard, Claude Pirotte, Eric Preat, René Pynnaert, Annick Roland, André Seumaye, Jean-Baptiste Van Achter, Hanzel Van Muylder, Philippe Vautard

**FRW (animation et secrétariat)** : Dimitri Phukan et Alain Domer

**Administration communale de Floreffe** : Pierre Lemoine

**Excusés (7)**: Dominique Adam, Michel Barbier, Jean-Philippe Dave, Christian Dominique, Georges Duquet, Frédéric Jeandrain, Marc Remy

**Points à l'ordre du jour**

1. Visite du bâtiment acquis par la Commune (Chemin privé N°4 à Franière)
2. Accueil des nouveaux membres
3. Les projets du PCDR en cours
4. Projet de maison de village à Franière

**1. Visite du bâtiment acquis par la Commune (Chemin privé N°4 à Franière)****2. Accueil des nouveaux membres**

11 nouveaux membres (9 citoyens et 2 conseillers communaux) rejoignent la CLDR en remplacement des démissionnaires.

**3. Le projet du PCDR en cours**

- **Mise en valeur du petit patrimoine par le géocaching** → les circuits sont existants (à Floreffe et Soye, en préparation à Franière). Il s'agit maintenant d'en faire la promotion.
- **Réaménagement du centre de Floreffe** → en attente de la signature de la convention par le Ministre du Développement Rural René Colin.
- **Rénovation du cercle St Etienne à Floriffoux** → la Commune souhaite saisir l'opportunité d'un appel à projet européen (PWDR) pour financer la démolition-reconstruction du cercle en maison de village (Fiche projet du lot 2 du PCDR). Ce sera l'objet de la prochaine réunion de la CLDR.
- **Plan communal de développement de la nature (PCDN)** → les partenaires du PCDN participeront à la journée de l'arbre 2015 (28/11) et proposeront différentes activités.

#### **4. Projet de maison de village à Franière**

La Commune a eu l'opportunité d'acheter la maison sise au n° 4 chemin privé à Franière. Elle souhaiterait y créer une maison de village qui pourrait accueillir différentes activités associatives (notamment atelier de couture des femmes prévoyantes socialistes, les après-midi des aînés, l'activité d'initiation à l'informatique, en y installant leurs ordinateurs à demeure qui pourraient servir par ailleurs ). Cela permettra notamment de désengorger le centre culturel et la bibliothèque. La Commune envisage également le bâtiment comme un lieu où pourront être développées des activités intergénérationnelles. L'accès aux PMR y sera facilité. Enfin, avec la construction d'une crèche sur le terrain de tennis du parc du centre culturel, l'achat de cette propriété permettra de garder un poumon vert accessible à tous au centre de Franière. Un nouveau lotissement privé devrait également voir le jour à proximité.

Afin d'analyser le projet, la CLDR s'est répartie en 4 sous-groupes. Après 30 minutes de travail, chaque sous-groupe a présenté ses réflexions.

##### **Sous-groupe 1**

- La maison est représentative de l'histoire de Franière (glacière). Il faut la conserver.
- Les activités doivent être compatibles avec celles du cercle paroissial. Elles doivent donc privilégier les associations. Il ne devrait pas y avoir de fêtes de familles ou de soirées dansantes.
- Le matériel nécessaire à certaines activités (ex : ordinateurs, machines à coudre) pourrait être stocké dans une des pièces à l'étage.
- Que fera-t-on des annexes existantes ?
- Le mur entre le bâtiment et le parc du centre culturel sera-t-il démoli ?
- L'évacuation des eaux usées pourrait poser problème. Actuellement les eaux usées de la rue filent vers le site de la glacière sans être traitées. Les canalisations sont vétustes. Cela devra être résolu avec la construction de la crèche.
- Créer un parking commun avec la crèche (sur une partie du terrain de tennis ? à la place du talus ?) pour rationaliser le stationnement. Prévoir une ou deux places de parking PMR à l'arrière du bâtiment.

##### **Sous-groupe 2**

- Pas de soirées ou d'activités bruyantes.
- Donner un objet intergénérationnel à l'ensemble vu la proximité avec la crèche, le CPAS...Cela manque à Floreffe.
- Démolir le mur vers le parc du centre culturel pour donner un accès aux autres bâtiments.
- Prévoir des lieux d'activités sur le site : jardins partagés, terrain de pétanque, cuisine partagée...
- Proposer un entretien participatif de l'ensemble du site (maison de village et centre culturel) pour en faire un beau parc avec des sentiers et une végétation entretenue.
- Prévoir une grande salle de réunion.
- Utiliser le 1<sup>e</sup> étage du bâtiment comme lieu de rangement pour les cours d'informatique, le comité de jumelage, initiative nature...
- Nécessité d'avoir un concierge pour éviter les dégradations et surveiller le site.

### **Sous-groupe 3**

- Les salles existantes à l'étage sont très petites. Il faudra les fusionner pour avoir des salles de réunion correctes. Les contraintes techniques définiront ce qui est possible.
- Une nouvelle réunion de la CLDR est nécessaire pour définir les intersections entre les différentes activités du site et leur répartition entre les différents bâtiments.
  - ⇒ L'étage de la crèche ne peut pas être considéré comme un lieu polyvalent. Les activités qui s'y dérouleront doivent être compatibles avec les normes qui régissent la crèche (pompiers, AFSCA, ONE...). Elles sont assez lourdes. Les plans de la crèche sont déposés à l'ONE. Ce sera très compliqué d'y apporter des modifications.
- La zone tampon entre la crèche et la maison de village est un lieu intéressant. Elle mérite une réflexion spécifique pour définir ce que l'on peut y aménager.
- Prévoir des rangements tout en gardant la polyvalence des lieux.
- Créer une annexe aux bâtiments pour accueillir des petites soirées ou fêtes de familles (25-30 personnes).
- Créer une possibilité de faire un demi-tour en voiture devant le bâtiment pour garantir la mobilité dans le chemin privé.

### **Sous-groupe 4**

- Ne pas entamer de travaux de rénovation lourds dans le bâtiment existant.
- Essayer de répondre aux demandes existantes d'occupation de locaux.
- Le bâtiment est peu visible. Il semble donc difficile qu'il devienne un vrai lieu de rassemblement pour les habitants de Franière. Par contre, il semble tout-à-fait approprié pour une maison des associations.
- Rester attentif aux opportunités de construire une autre maison de village dans le centre.
- La proximité du centre culturel est un réel atout.
- Les jeunes ont-ils besoin de locaux de réunion ? Il est difficile de les toucher. On pourrait essayer via les joutes floreffoises, les clubs de sports, les mouvements de jeunesse etc. Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) vise aussi à les rencontrer et à mieux identifier leurs besoins.

Vu l'achat du bâtiment et les besoins actuels en matière de lieux de réunion et de rencontre, **la Commune souhaite que la fiche projet 3.10 *Créer une maison de village pour l'entité de Franière (centre, quartier des Roches, quartier de Robersart...)* puisse remonter en lot 1 afin d'être activée plus rapidement et permettre le financement du projet.**

➔ **La CLDR approuve la proposition** tout en souhaitant programmer une deuxième réunion afin d'affiner le projet et de prendre connaissance des plans de la future crèche. Cette réunion devrait aussi permettre d'y voir plus clair concernant les activités qui ont actuellement lieu au centre culturel et qui pourraient être délocalisées dans la maison de village.

Un membre CLDR souligne également que ce projet ne doit pas éclipser la rénovation de la salle de Soye, non utilisable actuellement, et qui figure en lot 1.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Dimitri Phukan et Alain Domer